

GIVRE : pièces client spécifiques

Cet état est des nombreux états spécifiques développés pour Gestan, permettant d'avoir une mise en page totalement personnalisée.

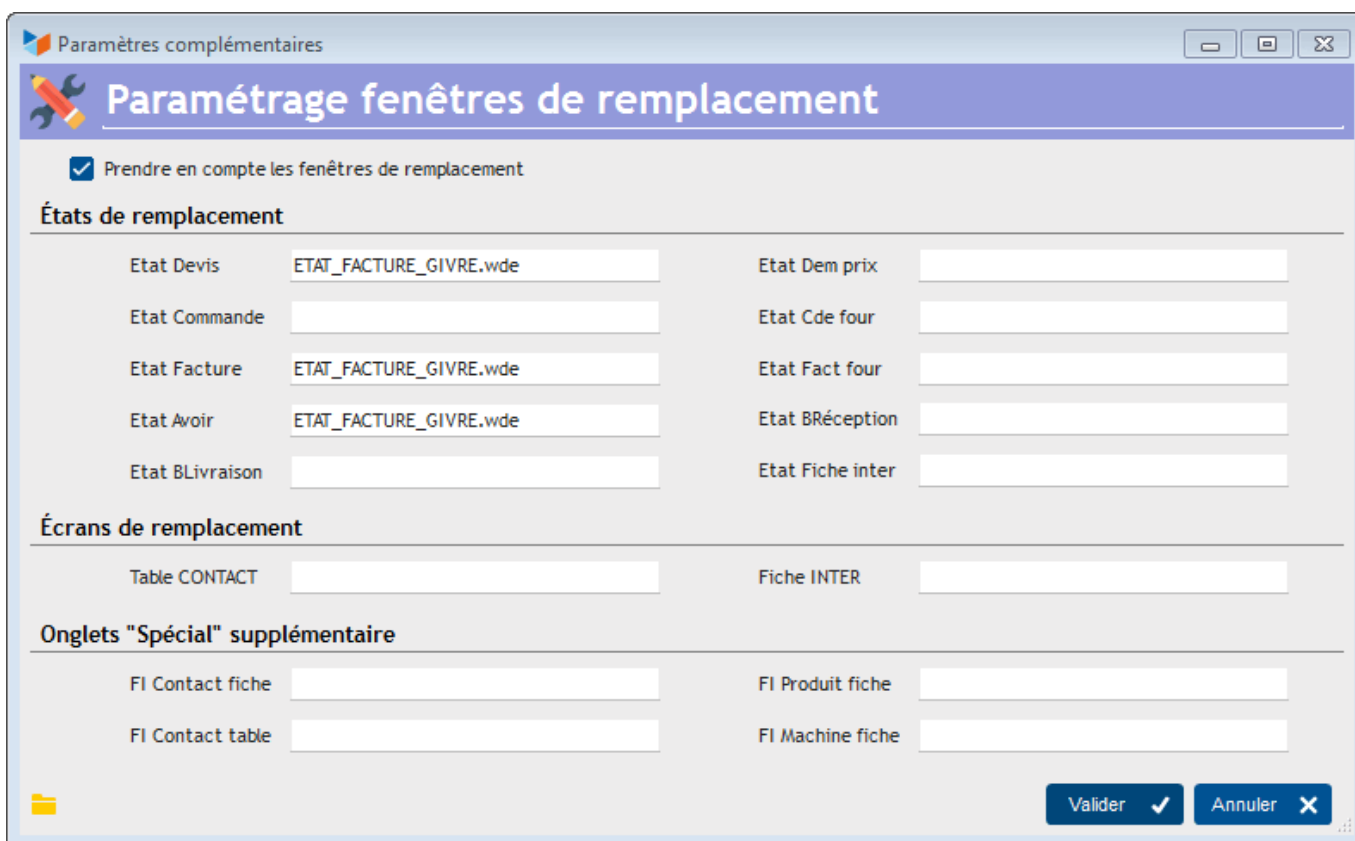
Il est adapté à la réalisation de prestations uniques par nature : ici, les prestations d'une entreprise de marbrerie.

Certaines parties de l'état ont été rendues modifiables par l'utilisateur : liste des activités, images, logo.

Installation et paramétrage

Installation de l'extension ESPCTS01.wdl (via la liste des extensions) et déclaration de l'état dans l'écran des états de remplacement, comme ci-dessous (avec # devant le nom)

Aucun paramétrage n'est nécessaire.



Aspect de l'état spécifique

L'état est imprimé via l'option "Etat spécifique" dans Gestan.

- Le libellé "Habilitation préfectorale" en haut à droite est remplaçable par tout commentaire stocké dans la fiche société (pour la société id=1)

- L'objet est renseigné par un produit "OBJET"
- Les lignes sont présentées en gras pour la première ligne du descriptif produit, et en "normal" pour les autres.
- Seul les PU TTC sont affichés (la quantité est toujours à 1)
- Si un acompte est demandé, il est publié avec le libellé "Acompte à la commande"
- Les CGV sont ajoutées à la suite de la pièce mais ça reste un paramètre modifiable dans le paramétrage des pièces

Aspect des devis



À Péronnas, le 5 mai 2023

Monsieur François GIVRE
30 Rue des C. Rochelle
01950 PERONNAS EN BURG FRA

☎ 04 74 21 09 46

Devis N° 5607

OBJET : Réalisation de la dalle de revêtement isolant 200mm** au standard de Bourg en Bresse

DETAIL DES TRAVAUX :

Éléments de la dalle de revêtement dans une armoire : suppression de 20 cm en fait de la dalle et isolation sur un ancrage type 50 : réalisation sur la dalle de la dalle :	1 116,00 €
Travaux de finition et nettoyage de la dalle réalisée : 200mm**	0,00 €
1 le livrer et installer sur la dalle :	
0474 21 09 46	
Travaux François Givre garantis décennaire sur la dalle de revêtement	

Acompte à la commande: 350 €

Limite de validité : 04/06/23

Délai de livraison : 8 semaines environ

Total HT	900,00 €
Total TVA (20%)	180,00 €
Total TTC	1 116,00 €

Bon pour accord le

Assurance dommages* ASS104 171039988 GAN CONSTRUCTION 92062 PARIS
N°RI au capital de 100.000 €
Siret 831 721 295 000 0 - 301 Bourg 9317210998801 - Code APE 2771Z - Téléphone : FR 14331731295

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

DE LA SECTION PROFESSIONNELLE NATIONALE DU MARBRE, DU GRANIT ET DE LA PIERRE DE S.A.C.A.P.E.R.

- PROPOSITION DE PRIX
La proposition de prix ou le devis ainsi que les conditions qu'ils comportent s'engagent l'entreprise pour une durée de deux mois.
- CONTRIBUTIONS DE FINANCEMENT
Sans convention écrite établie par une entente préalable des deux parties, le paiement de la commande sera effectué au comptant, 10% au moment de la signature de la commande, le solde à la livraison sur présentation de la facture. Tout retard de paiement entraînera une majoration de l'infraction de 40,00 €.
Il est de convention expresse entre les parties que le délai de paiement dans les délais, est après avoir eu le montant de payer sans aucune autre restriction autre que celle d'un délai de retard au taux de 2% par mois de retard de la somme impayée. Tous les litiges afférents à la bonne exécution des travaux ne pourront être soumis à un tribunal de commerce ou de consommation.
Pas d'acompte en cas de paiement anticipé.
- DELAIS DE LIVRAISON
Dans toute la mesure du possible, et sauf cas de force majeure, les délais de livraison ou d'installation des travaux, faits en fonction des conditions normales de travail de l'entreprise seront respectés, il est bien entendu cependant qu'ils n'ont qu'un caractère purement indicatif et qu'une réduction de prix ou annulation de commande ne peut intervenir en cas de retard.
- QUALITE DES MATERIAUX
Les Acheteurs, de pierres, marbres ou granits prêts prêts sous forme de petits éléments de cette matière s'ont assurés fixation que de garder le choix de leur pour le matériau existant dans le commerce de catégorie correspondante. Ces éléments ne peuvent servir de référence pour juger des matériaux correspondants en plus grandes surfaces. Les différences de grain, le couleur, la structure, comme les veines, taches, craquelures et autres particularités qui sont des marqueurs distinctifs des produits naturels, ne pourront en aucun cas être considérés comme défauts de matière.
A l'exception de quelques pierres et marbres de couleur sur lesquels le marbrage, le collage ou le baguage ont été indiqués selon les règles de l'art, les seuls défauts qui pourraient être pris en considération sont les fissures et les éclats constatés à la livraison par le client et faisant l'objet de réserves écrites.
- DIMENSIONS
Comme il est d'usage courant, les modifications des profondeurs et/ou d'épaisseur de quelques centimètres, qui seraient dûes apparaître dans les figures ou les dimensions et qui ne seraient aucun préjudice à l'ensemble des proportions et à l'équilibre des revêtements ou éléments ne pourront faire l'objet d'aucune réclamation.
- GARANTIES
Les garanties de placement des revêtements sont subordonnées au maintien de celui-ci en parfait état de bon état.
En ce qui concerne les ouvrages de finition, sont exclues des garanties, les dommages provenant de l'usage et des dommages causés par le client et faisant l'objet de réserves écrites.
- LITIGES
Les parties s'engagent à essayer de résoudre les différends qui surviendraient de façon amiable. En cas d'impossibilité de parvenir à un accord, le litige sera de ressort de tribunal le plus proche du siège social de l'entreprise.
- RESERVE DE PROPRIETE
La marbrerie François Givre reste propriétaire du bien, jusqu'à règlement complet de la facture et donc se réserve le droit de démanteler un ouvrage s'il n'a pas été réglé dans le délai demandé.

Aspect des factures

FACTSOLUC : pièces client spécifiques
FACTSRMBTP : pièces client spécifiques
FISCENERG : Devis spécifique Énergie
FORMASOFT : Pièces spécifiques
GIVRE : pièces client spécifiques
MOUDI : pièces client spécifiques
RAPPORTS: Création de rapports à partir des interventions
YAMATEK : Etats pièces avec prise en compte RTF

Depuis :

<https://wiki.gestan.fr/> - **Le wiki de Gestan**

Lien permanent:

<https://wiki.gestan.fr/doku.php?id=wiki:extensetatv15:factgivre>

Dernière mise à jour : **2023/07/13 00:45**

